

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1884

Société : 13877

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ANNA GREBAH

2 bdes / sm

Date de naissance :

1948

Adresse :

21, Rue des Veneaux oasis 226/ouca

Tél. : 066 1316 936

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Adil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd. Yacoub El Mansour
Bureau N° 42 - Casablanca

Date de consultation : 10/11/2022

Nom et prénom du malade : Ammagrebah Abdosalam Age: 74 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Problème d'urologie

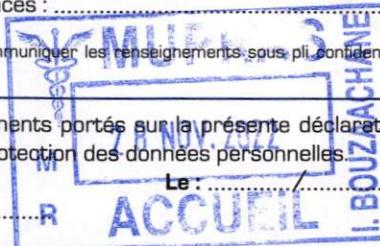
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant du paiement des Actes.
10/11/2022	C.S		300.- Dr Docteur AYDOUZZANE Chirurgien Urologue et Andrologue 22, Bd. Yacoub El Mansour Bureau N° 42 - Casablanca	
10/11/2022	echo		4.000.- Dr AYDOUZZANE 091210823	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	22, Bd. Yassouf Casablanca Montant de la Facture Bureau 109
Mme. EL FATHI BENNIS 60, Rue Alital Ben Abdellah - Casablanca Tél: 0522 27 42 01 - 0522 26 01 <i>Pl</i>	22/11/01	091210823 199,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Adil OUZZANE

Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté de médecine de Lille (France)
Ancien Chef de Clinique et Praticien Hospitalier au CHU de Lille
Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



بروفيسور عادل وزان

أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب
بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية
بالمستشفى الجامعي بليل
عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية
لجراحة المسالك البولية

Casablanca le : 10/11/2022

MR ANNAGREBAH ABDESLAM

- Cialis 5 mg**
2 comprimés, semaine, pendant 3 mois
- Permixon 160 mg**
1 Gélule, matin, soir, pendant 3 mois

153,30
971,00
153,30

124,30

Gde. Pharmacie de Paris
60, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél. : 0522 27 42 10 - 0522 26 04 26
Mme. El Fatihi BENNIS N.

Docteur Adil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd Yacoub El Mansour
Bureau N° 42 - Casablanca

22, Bd Yacoub El Mansour (5^{ème} étage) Bureau N°42, Mâarif, Casablanca

شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 ، المكتب 42 - المعاريف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp : 07 00 91 35 95

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma

Professeur Adil OUZZANE

Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté de médecine de Lille (France)

Ancien Chef de Clinique et Praticien Hospitalier au CHU de Lille

Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



بروفيسور عادل وزان

أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية بالمستشفى الجامعي بليل

عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية لجراحة المسالك البولية

Facture N°: 1487

Date : 10/11/2022

Bénéficiaire : Mr Annagrebah Abdesalam
Mr ANNAGREBAH ABDESALAM

Tél: 0661316936

Email:

Adresse: CASABLANCA

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 10/11/2022				
CNS	Consultation	1	300,00	300,00
Ece	Echographie*	1	400,00	400,00
Total				700,00

Arrêté le présent document à la somme de :
seven hundred dirham(s)

Docteur Adil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
22 Bd. Yacoub El Mansour
Bureau N° 42 - Casablanca

22, Bd Yacoub El Mansour (5th étage) Bureau N°42, Mâarif, Casablanca

22, شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 ، المكتب 42 - المعاريف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp : 07 00 91 35 95

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma

Professeur Adil OUZZANE

Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté de médecine de Lille (France)
Ancien Chef de Clinique et Praticien Hospitalier au CHU de Lille
Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



بروفيسور عادل وزان
أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب
بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية
بالمستشفى الجامعي بليل

عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية
لجراحة المسالك البولية

Casablanca le : 10/11/2022

MR ANNAGREBAH ABDESALAM

ECHOGRAPHIE RENO-VESICALE

Indication : Gouttes urinaires

Appareil utilisé : MyLab Twice (Esaote, Italie)

Résultats :

• A droite :

- Rein droit de taille et de morphologie normales .
- Epaisseur corticale normale.
- Echostructure normale avec bonne différenciation parenchymo-sinusale.
- Pas de dilatation visible des cavités pyélo-calicielles.
- Kyste rénal de 35 mm simple (taille identique au dernier examen de 2020)

• A gauche :

- Rein gauche de taille et de morphologie normales .
- Epaisseur corticale normale.
- Echostructure normale avec bonne différenciation parenchymo-sinusale.
- Pas de dilatation visible des cavités pyélo-calicielles.

• Le reste de l'examen montre :

- Une vessie en semi réplétion sans anomalie évidente de ses parois, avec volume à 60 ml
- Prostate de 25 cc en volume sans anomalie d'échostructure.
- Après miction, absence de RPM.

Conclusion :

Très légère hypertrophie prostatique à 25 cc.

Kyste rénal simple droit.

Pas d'anomalie visible sur cet examen.

Dr Adil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd Yacoub El Mansour
Bureau N° 42 - Casablanca

22, Bd Yacoub El Mansour (5^{ème} étage) Bureau N°42, Mârif, Casablanca

شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 ، المكتب 42 - المعريف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp : 07 00 91 35 95